

# Charte sanitaire COVID19

## ECOLE DE CHAR A VOILE

- Accueil des stagiaires par le moniteur dans une zone délimitée en respectant les règles de distanciation et gestes barrières (le protocole complet sera expliqué en début de séance).
- Toute personne présentant des signes de la maladie (fièvre, toux....) ne pourra être accueillie.
- Accueil de 8 personnes maximum par groupe.
- Accueil des enfants à partir de 9 ans.
- Un seul accompagnant par stagiaire mineur, une zone d'attente sera délimitée en respectant les règles de distanciation.
- Le stagiaire devra arriver habillé d'une tenue adaptée au temps et de chaussures fermées type « basket ». Pas d'habillement possible sur place.
- Une caisse individuelle désinfectée sera fournie à son arrivée pour y déposer ses affaires personnelles
- Le stagiaire devra arriver avec son masque personnel, ainsi que ses gants (type Mapa, jardinage...). Le masque (à partir de 12 ans) et les gants devront être obligatoirement portés durant toute la séance.
- Un casque désinfecté ainsi qu'une charlotte à usage unique seront fournis.
- Nettoyage des mains avant et après la séance, ainsi que le plus régulièrement possible durant la séance
- Afin de limiter les manipulations le char sera préparé en amont par le moniteur.
- Afin de garantir les mesures sanitaires les horaires de cours (arrivée et départ) devront être rigoureusement respectés.
- Le matériel nautique sera désinfecté avant et après chaque utilisation au produit norme EN 14476 (virucide).
- Par mesure sanitaire les vestiaires resteront fermés.
- Les toilettes devront être utilisées exclusivement pour les urgences, elles seront désinfectées après chaque utilisation par un salarié.

